

**Futurs artisans,
suivre le Stage de Préparation
à l'Installation
est une obligation !**

En effet, la loi du 23 Décembre 1982, modifiée par la loi 96-603 du 05 Juillet 1996, précise qu'avant l'immatriculation au Répertoire des Métiers, le futur Chef d'Entreprise doit suivre un Stage de Préparation à l'Installation organisé par une CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT.

⚡ **DUREE : (30 heures)**

4 jours et demi (du lundi au vendredi midi)

⚡ **HORAIRES :**

De 9 H 00 à 17 H 30

⚡ **COÛT :**

- 193 € pour une personne
- 293 € pour le chef d'entreprise accompagné de leur conjoint ou de l'associé(e) (remise d'attestation)
- 408 € dans le cadre d'une prise en charge par une convention de formation

⚡ **LIEU DU STAGE :**

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA SOMME

Les formations ont lieu à BOVES, dans nos locaux de la Cité des Métiers, mais aussi sur les sites de nos antennes d'ABBEVILLE et de PERONNE.

A L'ISSUE DU STAGE,

UNE ATTESTATION D'ASSIDUITE,

VALABLE DANS TOUTE LA FRANCE SERA DELIVREE

A TOUTE PERSONNE AYANT PAYE L'INSCRIPTION

CALENDRIER 2017

DATES	LIEU
Du 3 au 7 Avril 2017	BOVES
Du 24 au 28 Avril 2017	BOVES
Du 15 au 19 Mai 2017	BOVES
Du 29 Mai au 2 Juin 2017	BOVES
Du 12 au 16 Juin 2017	BOVES
Du 26 au 30 Juin 2017	ABBEVILLE
Du 17 au 21 Juillet 2017	BOVES
Du 31 Juillet au 4 Août 2017	BOVES
Du 28 Août au 1 Septembre 2017	BOVES
Du 11 au 15 Septembre 2017	BOVES
Du 25 au 29 Septembre 2017	ABBEVILLE
Du 9 au 13 Octobre 2017	BOVES
Du 23 au 27 Octobre 2017	PERONNE
Du 13 au 17 Novembre 2017	BOVES
Du 27 Novembre au 1 Décembre 2017	ABBEVILLE
Du 11 au 15 Décembre 2017	BOVES

Vos coordonnées seront communiquées aux différents intervenants du Stage de Préparation à l'Installation

C
O
U
P
O
N
A

E
N
V
O
Y
E
R

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de Naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Né(e) le : / /

A :

Nationalité :

Adresse :

.....

.....

C P : Commune :

Tél : Port :

Courriel :

Situation actuelle :

- Salarié Bénéficiaires du RSA
 D. d'emploi Autre(s)

Diplôme Professionnel :

Niveau d'étude général :

Activité envisagée :

Création d'Entreprise Reprise d'Entreprise

Date prévue de démarrage :

S'inscrit au Stage de Préparation à l'Installation du :

..... au

reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des disponibilités dans les autres sessions de stage.

Fait à le

Signature

REGLEMENT

Je règle :

- 193€ soit une personne
- 293€ soit une personne et son conjoint ou associé
- par chèque libellé à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme
- en espèces par carte bleue

Bénéficie d'une demande de prise en charge :
Les demandes sont à faire au moins un mois avant l'entrée en stage

- Dans le cadre du Compte Personnel Formation (CPF) pour les salariés (Joindre obligatoirement un chèque de caution de 193 € pour valider l'inscription)

- Dans le cadre de l'Aide Individuelle à la Formation pour les demandeurs d'emploi (AIF)

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

FRAIS DE PARTICIPATION

La totalité des frais de participation est versée obligatoirement lors de l'inscription. L'encaissement du chèque se fait 15 jours avant le début du stage.

Le chèque de règlement joint au bulletin d'inscription et libellé à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme.

EN CAS D'ANNULATION PAR LA CHAMBRE DE METIERS

Ce règlement sera restitué à l'entreprise ou pourra servir d'Avoir pour un autre stage.

EN CAS DE DESISTEMENT PAR L'ENTREPRISE

Dans un délai inférieur à 8 jours, avant la date du début de la formation, un montant forfaitaire de 70€ sera facturé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme pour couvrir les frais pédagogiques engagés.

EN CAS D'ABANDON PAR LE STAGIAIRE EN COURS DE FORMATION

Le montant total du règlement est conservé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme.

PROGRAMME DU STAGE

Il a pour objectif, à travers des cours et des travaux pratiques, de permettre l'acquisition des notions indispensables pour démarrer son activité dans de bonnes conditions, en abordant des thèmes aussi variés que :

LA GESTION COMMERCIALE

Connaître les sources incontournables pour réaliser une étude de marché et optimiser votre communication avec vos partenaires. De plus, les réglementations en matière de publicité, de prix et concurrence seront abordées.

LE CADRE JURIDIQUE ET SOCIAL

Etude des différentes structures afin que le créateur puisse se situer dans l'environnement juridique, et faire un choix répondant à ses attentes tout en tenant compte des contraintes existantes (l'entreprise individuelle, la S.A.R.L...).

LA GESTION FINANCIERE

Etude de différents documents comptables permettant au créateur de quantifier et chiffrer son projet afin d'avoir une meilleure approche (bilan, plan de financement, compte de résultat, seuil de rentabilité).

LA FISCALITE

Connaissance des caractéristiques principales des régimes existants afin de rendre le créateur capable d'intégrer l'approche fiscale dans l'étude de son projet (régimes, imposition des bénéfices et T.V.A).

LA COUVERTURE SOCIALE

Identification des composantes des différents modes de couvertures sociales afin que le créateur puisse effectuer des comparaisons en fonction de son projet.

LES FORMALITES ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Somme

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

**CHAMBRE DE METIERS ET DE
L'ARTISANAT DE LA SOMME**
Direction du Développement Economique
Cité des Métiers et de l'Artisanat
7, rue de l'île Mystérieuse
80440 BOVES

Marina LIESSE
Tél : 03.60.127.143

Courriel : m.liesse@cma80.fr
Site Internet : www.cma80.fr